

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU *PAYS BEAUME-DROBIE*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
N°C-202412-157
Du 16 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze du mois de novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente à Rosières, sous la présidence de Monsieur Christophe DEFFREIX, Président.

Etaient présents : WALDSCHMIDT Pascal, THIBON Jean-François, DUCROS Loïc, LASTELLA Carole, GONTIER Philippe, PANTOUSTIER Brigitte, DEYDIER-BASTIDE Jean-Marc, LAPORTE Jean-Pierre, CARRIER Martine, DJIANN Nicole, MOZZATTI Albert, ALLANO Marie Claude, GOUBE Julien, COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, DEFFREIX Christophe, François AUDIBERT, PIC Gabriel, SALEL Matthieu, CHABANE Francis, CHOTIN Marie Hélène, PIERRARD TEYSSIER Nadine, PARMENTIER Luc, BELVA Nathalie, PRANDI Patrice, MAZILLE Didier, MANFREDI VIELFAURE Pascale, FAURE Alexandre.

Pouvoir : PANTOUSTIER Brigitte (pouvoir de CHASTAGNIER Geneviève), CHOTIN Marie Hélène (pouvoir de PLANET Olivier), AUDIBERT François (pouvoir de LACOUR Gladie), DEFFREIX Christophe (pouvoir de ROUSTANG Yves), CARRIER Martine (pouvoir de POUGET TIRION Dominique), LAPORTE Jean-Pierre (pouvoir de BERRES Thierry), MOZZATTI Albert (pouvoir de MARCHAL Yannick), DEYDIER BASTIDE Jean Marc (pouvoir de L'HERMINIER Raoul), WALDSCHMIDT Pascal (pouvoir de PIOLAT Didier).

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 28

Pouvoir : 9

Date de la convocation 10 décembre 2024

A été élu secrétaire : DEYDIER BASTIDE Jean Marc

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : SICTOBA : RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Le Président présente à l'assemblée le rapport d'activités 2023 du SICTOBA, syndicat en charge de la collecte et du traitement de divers types de déchets ménagers et assimilés.

Le Conseil Communautaire,
 Ouï l'exposé de son Président,
 Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de :

Prendre acte du rapport d'activités 2023 du SICTOBA,

Transmettre le document aux communes pour information des conseillers municipaux.

Fait et délibéré à Joyeuse, les jour, mois et an que dessus.

Au registre suivent les signatures.

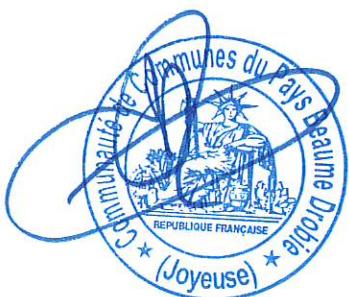
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Christophe DEFFREIX

Président

Jean-Marc DEYDIER BASTIDE

Secrétaire de séance





sictoba

Rapport d'activités

2023

SOMMAIRE

**Le Syndicat
L'équipe du SICTOBA
Centre de tri MéTRIPOLIS
Prévention
Déchetteries
Communication
Collecte sélective
Bilan détritique 2023
Éléments financiers**

- 2
- 4
- 6
- 8
- 10
- 14
- 15
- 16
- 17

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 19/12/2024

S²LO

ID : 007-240700302-20241216-C_202412_157_1-DE

LE SYNDICAT

Structure

Le SICTOBA, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères de la Basse Ardèche, est un établissement public de coopération intercommunale sans fiscalité propre (E.P.C.I.) qui a été créé en 1976 pour assurer une gestion commune du traitement des déchets.

Le territoire se caractérise par une forte dominante rurale et une importante influence touristique.

*En 2023, le tonnage des déchets ménagers pris en charge par le SICTOBA s'élevait à **28 488 tonnes** (ordures ménagères, collecte sélective et déchetteries).*

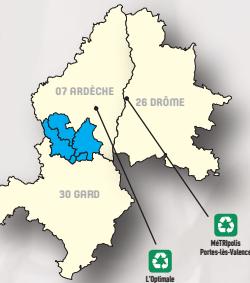
Missions

Le syndicat exerce la compétence traitement des déchets ménagers produits à l'échelle du territoire.

À ce titre, il est en charge :

- De la post-exploitation de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux située à cheval sur les communes de Grospierrres et Beaulieu ;
- De la gestion d'un quai de transfert situé sur la commune de Beaulieu qui permet d'assurer en régie le transfert des ordures ménagères résiduelles et du flux multimatériaux vers les différents exutoires de traitement ;
- Du traitement des ordures ménagères résiduelles au sein de « l'Optimale », installation située sur la commune de Lavilledieu, dont la gestion a été confiée au groupe SUEZ RV CENTRE EST dans le cadre d'une délégation de service public, au profit du groupement d'autorités concédantes constitué par les syndicats de traitement SICTOBA et SIDOMSA ;
- Du tri du flux multimatériaux au sein du centre de tri « METRIPOLIS », installation située sur la commune de Portes-Lès-Valence, dont la gestion a été confiée au groupe VEOLIA dans le cadre d'une délégation de service public, au profit du groupement d'autorités concédantes constitué par les syndicats de traitement SICTOBA, SYPP et SYTRAD ;
- De la gestion des déchets encombrants par le biais d'un réseau composé de 7 déchetteries (Beaulieu, Barjac, Joyeuse, Les Vans, Ruoms, Saint-Remèze et Vallon-Pont-d'Arc) ainsi qu'un financement de l'accès à la déchetterie de Saint-Etienne de Fontbellon pour les habitants des communes de Lanas, Rochecolombe, Saint-Maurice d'Ardèche et Vogüe ;
- De la gestion des hauts et des bas de quais des déchetteries qui est assurée en régie par le syndicat qui dispose à ce titre de deux camions ampliroll, d'une remorque, d'un rouleau compacteur et d'un parc constitué d'une soixantaine de bennes ;
- De la gestion des déchets verts avec l'exploitation d'une plateforme de compostage et d'aires de dépôt ;
- Du portage technique et financier du PLPDMA pour le compte des Communautés de communes adhérentes ;
- De la mise en place du compostage individuel et du compostage partagé ;
- De la gestion de nombreux contrats de REP (CITEO, ECOMAISON, ...);
- De la communication sur le tri, le compostage et la prévention.

Le SICTOBA a été missionné par les EPCI adhérents pour la collecte du verre.



LE SYNDICAT

Fonctionnement

Le SICTOBA est administré par un comité syndical composé de 33 délégués, représentants des 4 collectivités adhérentes, avec une délégation effective de 1 000 habitants.

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le 19/12/2024
ID : 007-240700302-20241216-C_202412_157_1-DE

Le comité syndical définit la politique du syndicat, vote le budget, programme les investissements et oriente la gestion du service. Il se réunit 4 à 6 fois par an.

Conformément à la loi, le comité syndical délègue une partie de ses attributions au bureau syndical, qui compte 12 membres. Toutes les décisions prises par le bureau sont ensuite rapportées au comité syndical.

L'exécutif



Jean-François BORIE

Pays des Vans en Cévennes
Président du SICTOBA



Patrick MEYCELLE

Gorges de l'Ardèche
1er Vice-président
Chargé de la collecte sélective et de la prévention



Christophe DEFFREIX

Beaume Drobie
2ème Vice-président
Chargé de la post-exploitation de l'ISDND, du quai de transfert et des DSP



Serge ALLAVENA

Pays des Vans en Cévennes
3ème Vice-président
Chargé des déchetteries

Les membres du bureau

Pierre BELLANGER

Vogüé - Gorges de l'Ardèche

Olga BOFILL

Barjac - Cèze Cévennes

Jean COROMINA

Vallon-Pont-d'Arc - Gorges de l'Ardèche

Marie-Hélène CHOTIN

Rosières - Beaume Drobie

Loïc DUCROS

Chandolas - Beaume Drobie

Delphine FEUILLADE

Malarce-sur-la-Thines - Pays des Vans en Cévennes

Renée HASSAPIS

Lagorce - Gorges de l'Ardèche

Pierre THIBON

Les Assions - Pays des Vans en Cévennes

Comptes du SICTOBA

Le SICTOBA assure sa mission de service public grâce à 4 budgets :

Budget général

Dédié aux prestations de transfert et traitement des déchets ultimes, à la prévention et à la gestion des déchets verts.

- Fonctionnement : 4 605 637€
- Investissement : 859 898€

Budget annexe collecte sélective

Dédié à l'ensemble de la gestion et de la collecte sélective (collecte du verre, transfert et tri des emballages ménagers et papiers).

- Fonctionnement : 1 804 817€
- Investissement : 148 015€

Budget annexe déchetteries

Dédié à l'ensemble de la gestion du réseau des 7 déchetteries du SICTOBA.

- Fonctionnement : 3 045 630€
- Investissement : 1 303 032€

Budget annexe toiture photovoltaïque

Dédié à la gestion des panneaux photovoltaïques situés sur le toit du quai de transfert (budget créé en 2020).

- Fonctionnement : 10 798€
- Investissement : 6 852€

Le SICTOBA assure l'équilibre des différents budgets grâce aux participations des collectivités adhérentes et à diverses recettes.

L'ÉQUIPE DU SICTOBA

Au 1er Mai 2024

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 19/12/2024



ID : 007-240700302-20241216-C_202412_157_1-DE

Jérôme GAUTHIER*
Directeur Général des Services

**SERVICE
ADMINISTRATIF**
2,5 ETP

**SERVICE
COMMUNICATION**
1 ETP

Anaïs GIRARD*
Chargée de gestion

Justine AMIEL*
Secrétaire de direction

Jérémie LAZARD
Chargé de communication

Estelle DI CEGLIE
Secrétaire assistante

SERVICE TECHNIQUE

27,2 ETP

Clarisse ROBERT*

*Responsable de la collecte
sélective et des déchetteries*

16,9 ETP

Philippe MARCY*

Chef d'équipe

Jérémy MAURIN*

Adjoint Chef d'équipe

Agents de déchetterie :

Caroline MARTINEZ*

Thierry FOURMANN*

Kévin ESTABLET*

Johanna PARENT*

+ Personnel contractuel

Agents polyvalents :

Jean-Claude CLAVEL*

+ Personnel contractuel

Chauffeurs :

Pascal CHARMASSON*

Fabien JAUSSENT*

Jordan GIRAUT*

Sébastien BONNAURE*

Benoît PUJOL*

*Responsable prévention, quai
de transfert et compostage*

3,5 ETP

Gilles ALLAVENA*

Responsable quai de transfert

Jérôme NOUET*

*Responsable post-exploitation
ISDND*

Cyrille RIVEILL*

Chauffeur

+ Personnel contractuel
et détaché du
service déchetteries

3,8 ETP

Thomas VINCENT*

Agent technique compostage

Christian CHANTE*

Jérôme MENDES*

*Agents techniques
déchets verts*

Lisa MULPURE*

*Agent de suivi des
composteurs partagés*

Jean-Michel LE FLOC'H*

*Agent technique
quai de transfert*

 NOTA BENE

Les agents marqués d'un astérisque sont titulaires ou stagiaires de la fonction publique. Les agents ne présentant pas cette marque sont contractuels de la structure.

La technologie au service du recyclage

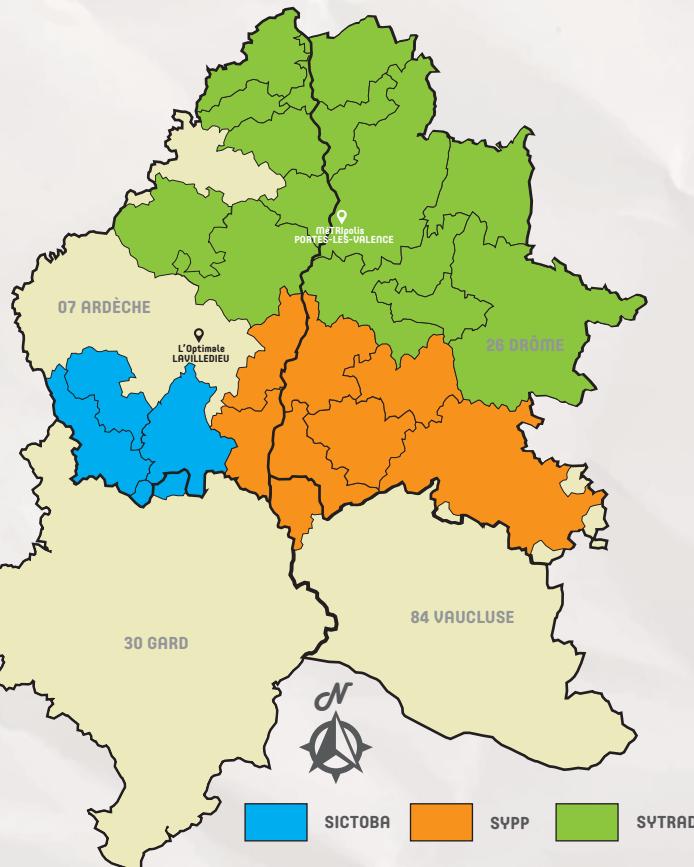
Les emballages et papiers (flux « Multimatériaux - MM ») collectés par les Communautés de communes et dépotés au quai de transfert de Beaulieu sont ensuite transportés dans les bennes à fonds mouvant (bennes « FMA ») du SICTOBA vers le centre de tri MéTRIpolis situé à Portes-Lès-Valence.

Ce centre de tri commun aux trois syndicats de traitement **SYTRAD**, **SYPP** et **SICTOBA**, trie depuis octobre 2021 les emballages et papiers de plus de 750 000 habitants de Drôme-Ardèche.

52,5 millions d'euros hors taxes, c'est le coût des travaux de cette installation !



Trommel, trieurs optiques, bras robotisés...
un centre de tri ultra-moderne !



CENTRE DE TRI MÉTRIPOLIS

La technologie au service du recyclage

Ce centre de tri ultra-moderne d'une capacité de **12 tonnes par heure** en flux multimatériaux (emballages et papiers en mélange) dispose de nombreux équipements dont 11 trieurs optiques et 2 ensembles robotiques.

L'ensemble des équipements permet d'assurer un tri sans intervention humaine pour les fractions les plus souillées.

Au final l'intervention humaine se limite à un tri manuel visant à corriger les erreurs de la machine sur les fractions issues du process, en sortie de chaîne.

Au total, **36 agents sont employés** pour faire fonctionner ce centre de tri.



Les agents du syndicat ont visité MéTRIpolis
le 12 janvier 2023

Ce site industriel a été aménagé pour recevoir les groupes de visiteurs (scolaires et adultes) et dispose d'une salle pédagogique.

Pour organiser une visite, il suffit de contacter le **SICTOBA** !

Salle pédagogique de MéTRIpolis

Bilan de la campagne MODECOM

Le SICTOBA a réalisé un MODECOM, une méthode normalisée de caractérisation des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), c'est-à-dire les déchets ultimes, issus de la poubelle grise.

L'objectif étant d'**analyser la composition de nos poubelles**, cela fait suite aux précédents MODECOM réalisés en 2006 et 2013.

Cette caractérisation réalisée en deux phases (5 jours durant l'hiver 2022 et 5 jours durant l'été 2023) a été menée par le bureau d'études spécialisé dans les déchets, VERDICITÉ, assisté par des techniciens et élus des communautés de communes pour trier les flux provenant de leur collectivité.

Durant ces 10 jours, un certain nombre d'échantillons provenant des quatre communautés de communes faisant partie du SICTOBA (Cèze Cévennes, Gorges de l'Ardèche, Pays Beaume-Drobie et Pays des Vans en Cévennes) ont été analysés afin d'**avoir des résultats représentatifs de l'ensemble du flux** et d'avoir l'image globale de la composition des OMR produites à l'échelle du territoire (plaine, montagne, centres-bourgs...).

Les résultats définitifs de ce MODECOM ont été présentés à l'ensemble des élus et techniciens des Communautés de communes adhérentes au syndicat le 28 septembre.

Il en ressort que **73% de la poubelle grise est constituée de déchets valorisables**...

43% de biodéchets qui pourraient être compostés, 21% d'emballages qui devraient rejoindre la poubelle jaune, 4% de verre et 5% de déchets divers (textiles, petits appareils ménagers...) !

La marge de progression pour réduire la poubelle grise est donc encore très importante.



Agents et élus mettent le pied dans le plat... et la main dans les ordures !



Dossier Fonds vert sur les actions liées au compostage et à la collecte des biodéchets

Détourner les biodéchets de la poubelle grise est l'enjeu majeur pour la réduire de manière efficace !

Selon l'article 88, I, 4° de la loi AGEC, **les collectivités ont l'obligation de mettre en place un tri à la source des biodéchets au plus tard le 31 décembre 2023.**

Les objectifs de réduction chiffrés sont inscrits dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Sur ces bases, le syndicat a déposé un dossier dans le cadre du « Fonds vert », axe 1 « Renforcer la performance environnementale ».

Un éventail d'aides est ainsi proposé pour des actions portant sur la gestion de proximité et la collecte des biodéchets ainsi que sur leur valorisation.



Les enjeux de réduction identifiés par le syndicat sont :

- poursuivre le développement du compostage individuel : **-263 tonnes**
- poursuivre la mise en place du compostage partagé : **-118 tonnes**
- développer le compostage autonome des établissements dont la production est inférieure à 5 tonnes par an (crèches, établissements scolaires...) : **-264 tonnes**
- mise en place de collectes de biodéchets dans certains centres-bourgs (particuliers et commerces de bouche) : **-1.300 tonnes**

Le montant total de la mise en place de ces actions sur trois ans a été évalué à
1 009 000€

En fin d'année, le syndicat a été informé qu'une aide de **429 901€** lui avait été attribuée !

DÉCHETTERIES

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
 Reçu en préfecture le 19/12/2024
 Publié le 19/12/2024
 ID : 007-240700302-20241216-C_202412_157_1-DE

Au total, 28 filières différentes de traitement pour les déchets collectés en déchetteries.

	SITES DE COLLECTE	FILIÈRES REP	COLLECTEURS	TRI	DEVENIR DES DÉCHETS
ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE THERMIQUE	Toutes les déchetteries	ECOLOGIC		TRIALP	Recyclage et valorisation énergétique
AMIANTE	Collecte ponctuelle		RED AUBENAS (07)		Enfouissement
ARTICLES DE SPORTS ET DE LOISIRS	Toutes les déchetteries	ECOLOGIC	TRIALP		Recyclage et valorisation énergétique
AUTRES MÉTAUX	Toutes les déchetteries		SICTOBA	RED AUBENAS (07)	Recyclage
BATTERIES	Toutes les déchetteries		SICTOBA	RED AUBENAS (07)	Traitemet spécifique
BOIS B	Toutes les déchetteries		SICTOBA	OZIL ENVIRONNEMENT (07)	Recyclage
BOIS A	Toutes les déchetteries		SICTOBA	OZIL ENVIRONNEMENT (07)	Valorisation énergétique
CARTONS	Toutes les déchetteries		SICTOBA	PLANCHER ENVIRONNEMENT (07)	Recyclage
CARTOUCHES D'ENCRE	Toutes les déchetteries			PRINTERREA	Recyclage et valorisation énergétique
DÉCHETS VERTS	Aires de dépôt des déchets verts (Barjac, Les Vans, Rosières, Ruoms, Saint-Rémy, Vallon-Pont-d'Arc)				Plateforme de compostage (Barjac) et broyat valorisé par les agriculteurs
DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES	Toutes les déchetteries	ECOSYSTEM		PLANCHER ENVIRONNEMENT (07)	Recyclage et valorisation énergétique
DÉCHETS CHIMIQUES	Toutes les déchetteries	ECODDS	AECR IZX - Barjac SPUR Environnement		Traitemet spécifique
MULTI REP <small>MOBILER - ARTICLES DE DECORATION - COUETTES ET OREILLERS - GROS JOUETS - GROS ARTICLES DE BRICOLAGE ET JARDINAGE</small>	Toutes les déchetteries	ECO MAISON	PLANCHER ENVIRONNEMENT (07)		Recyclage et valorisation énergétique
ENCOMBRANTS	Toutes les déchetteries		SICTOBA	L'OPTIMALE (07)	Enfouissement
EXTINCTEURS	Toutes les déchetteries	ECOSYSTEM	PLANCHER ENVIRONNEMENT (07)		Traitemet spécifique
FERRAILLES	Toutes les déchetteries		SICTOBA	RED AUBENAS (07)	Recyclage
GRAVATS	Toutes les déchetteries		SICTOBA	CARRIÈRE LA FOREZIENNE (07)	Recyclage
HUILES DE VIDANGE	Toutes les déchetteries		CHIMIREC SOCODELI		Traitemet spécifique
HUILES VÉGÉTALES	Toutes les déchetteries		HUILETIC		Recyclage
PETITS JOUETS - PETITS ARTICLES DE BRICOLAGE ET JARDINAGE	Toutes les déchetteries	ECO MAISON	PAPREC		Recyclage
LAMPES	Toutes les déchetteries	ECOSYSTEM	PLANCHER ENVIRONNEMENT (07)		Traitemet spécifique
PILES	Toutes les déchetteries	COREPILE	AECR IZX / CHIMIREC SOCODELI (pour Barjac)		Traitemet spécifique
FILMS PLASTIQUE	Toutes les déchetteries		SICTOBA	OZIL ENVIRONNEMENT (07)	Recyclage
PNEUS	Déchetteries de Vallon-Pont-d'Arc et Les Vans	ALIAPUR		PLANCHER ENVIRONNEMENT (07)	Recyclage
POLYSTYRÈNE	Toutes les déchetteries			VALORSOL (26)	Recyclage
RADIOGRAPHIES	Toutes les déchetteries		RHÔNE-ALPES ARGENT		Recyclage et réemploi
RÉEMPLOI	Déchetteries de Vallon-Pont-d'Arc, Les Vans et Ruoms		RECYCL'ARTS, PIGNON LIBRE, BICYCLART		Réemploi
TEXTILES	Toutes les déchetteries			PHILTEX AND RECYCLING (30)	Recyclage et réemploi

DÉCHETTERIES

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 19/12/2024



ID : 007-240700302-20241216-C_202412_157_1-DE

Le SICTOBA compte 7 déchetteries sur son territoire. En 2023, 14 033 tonnes de déchets ont été réceptionnées en additionnant les tonnages des déchetteries, ceux des aires de dépôt des déchets verts ainsi que les cartons collectés par la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, soit une baisse de 2% par rapport à 2022.

	BARJAC	BEAULIEU	JOYEUSE	LES VANS	RUOMS	ST-REMÈZE	VALLON	CDC	TOTAL DÉCHETTERIES
ABJ-THE	0,15	0,33	1,22	1,25	1,29	0,18	0,77		5,19
AMIANTE		11,62							11,62
ASL	0,66	0,94	3,78	4,69	4,16	1,49	4,22		19,94
AUTRES MÉTAUX	3,35	3,35	3,35	3,35	3,35	3,35	3,35		23,46
BATTERIES	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25		15,78
BOIS B	160,14	63,46	287,84	248,18	244,86	44,52	216,48		1 265,48
BOIS A		17,2	50,54	80,42	57,3	16,54	68,62		290,62
CARTONS	53,14	43,18	94,14	115,44	115,04	20,33	124,27	321,16 *	886,7
CARTOUCHES D'ENCRE	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02		0,13
D3E	56,28	31,45	107,67	142,55	95,1	23,05	96,14		552,23
ECODDS	6,71	2,6	9,35	10,54	9,35	1,83	7,29		47,66
ECOMOBILIER	131,12	69,64	220,16	218,88	205,79	37,12	200,85		1 083,56
ENCOMBRANTS	210,88	117,62	445,7	390,1	303,18	75,54	318,46		1 861,48
EXTINCTEURS	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07		0,49
FERRAILLE	64,06	42,48	134,94	148,88	114,24	34,2	106,07		644,87
GRAVATS	299,4	152,2	420,33	538,2	454,8	113,15	486,55		2 464,63
HORS ECODDS	2,62	0,69	2,81	3,41	1,81	0,31	2,05		13,71
HIULES DE VIDANGE	1,89	2,16	3,06	4,41	2,16	1,08	2,88		17,64
HIULES VÉGTALES	0,83	0,37	1,52	1,79	1,24		1,1		6,86
JOUETS		0,04	0,22	0,38	0,34		0,29		1,27
LAMPES	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2		1,41
PILES	0,48	0,53	0,85	0,84	0,5	0,19	0,9		4,29
FILMS PLASTIQUE			7,78	21,26	30,64	4,5	12,04		76,22
PNEUS				16,47			9,38		25,85
POLYSTYRÈNE	2,44	2,44	2,44	2,44	2,44	2,44	2,44		17,05
RADIOGRAPHIES	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04		0,3
RÉEMPLOI				1,43	1,43		1,43		4,29
TEXTILES	20,04	20,04	20,04	20,04	20,04	20,04	20,04		140,26
TOTAL DÉCHETTERIES	1 016,77	669,91	1 820,31	1 977,53	1 671,65	402,44	1 688,2	236,16	9 482,98

	BARJAC	LES VANS	ROSIÈRES	RUOMS	ST-REMÈZE	VALLON	TOTAL DÉCHETS VERTS
DÉCHETS VERTS **	722	632	492	900	150	1 654	4 550
TOTAL GÉNÉRAL							14 032,98

* Les 236,16 tonnes provenant de la CCGA ne sont pas traitées par le SICTOBA
** tonnages estimés

DÉCHETTERIES & AIRES DE DÉPÔT DES DÉCHETS VERTS

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 19/12/2024

ID : 007-240700302-20241216-C_202412_157_1-DE



Mise en place du contrôle d'accès

Fin 2022, le Comité Syndical du SICTOBA a validé le principe de mise en place d'un contrôle d'accès sur les déchetteries et aires de dépôt des déchets verts présentes sur le territoire. Les raisons qui ont conduit les élus à valider ce choix sont multiples :

- Les agents ne peuvent pas s'assurer que les usagers des déchetteries sont bien des contribuables du territoire du SICTOBA.
- Les agents rencontrent des difficultés à faire appliquer le règlement en particulier entre les dépôts de particuliers et de professionnels.
- L'anonymat favorise les comportements déviants.
- En cas de non-respect du règlement le SICTOBA ne peut pas faire appliquer des sanctions car il ne dispose pas de l'identité de l'usager.



Élus et techniciens ont échangé avec d'autres collectivités qui avaient déjà mis en place ce type de dispositif afin de proposer aux usagers et aux agents un système qui soit le plus opérationnel possible et adapté à notre contexte local.

Le prestataire SYMETRI a été retenu en janvier 2023 avec une interface qui permet la génération de QR codes que particuliers et professionnels seront invités à présenter aux gardiens.

La mise en place s'est déroulée au mois de septembre avec une période de test et de diffusion de l'information (presse, réseaux sociaux, distribution de flyers, affichage, journal du tri...) pour laisser aux usagers le temps de s'inscrire.

Au 1er janvier 2024, la présentation du QR code a été rendue obligatoire sur l'ensemble des sites. 362 professionnels et 6 950 particuliers étaient inscrits au 31 Décembre.

Les conditions d'accès sont restées inchangées à trois exceptions près :

- les professionnels du territoire peuvent déposer 4m³ au lieu de 2 précédemment ;
- les professionnels hors territoire peuvent désormais accéder à nos déchetteries, moyennant paiement ;
- les professionnels peuvent désormais accéder aux aires de dépôt des déchets verts, moyennant paiement.

DÉCHETTERIES

Un MODECOM pour les déchetteries aussi !

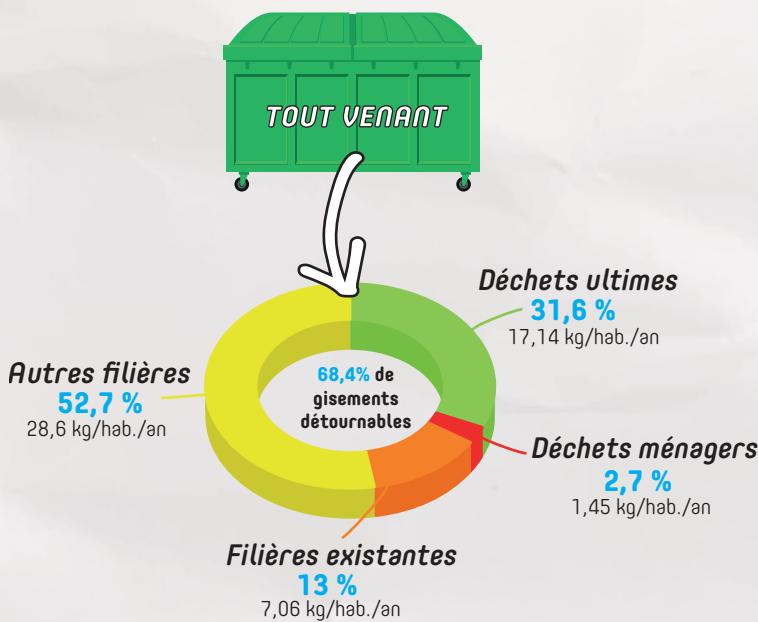
Toutes nos attentions ont porté sur la benne « Tout venant » encore appelée benne « Encombrants ».

En effet, le contenu de cette benne est enfoui en grande majorité car elle composée de déchets ultimes*. Pour ces raisons, nous recherchons à la faire maigrir afin de diminuer son impact environnemental ainsi que les coûts liés à son élimination.

L'analyse réalisée par le bureau d'études VERDICITE a consisté à définir quelle part de déchets n'était pas à sa place dans cette benne considérant les filières déjà en place. Il s'agissait là de mesurer les erreurs de tri et donc l'efficacité du gardiennage.

1ère bonne nouvelle : avec 15,7% d'erreurs de tri seulement, le travail de nos agents a été jugé comme étant efficace !

*Déchets qui ne sont plus valorisables, ni par recyclage, ni par valorisation énergétique



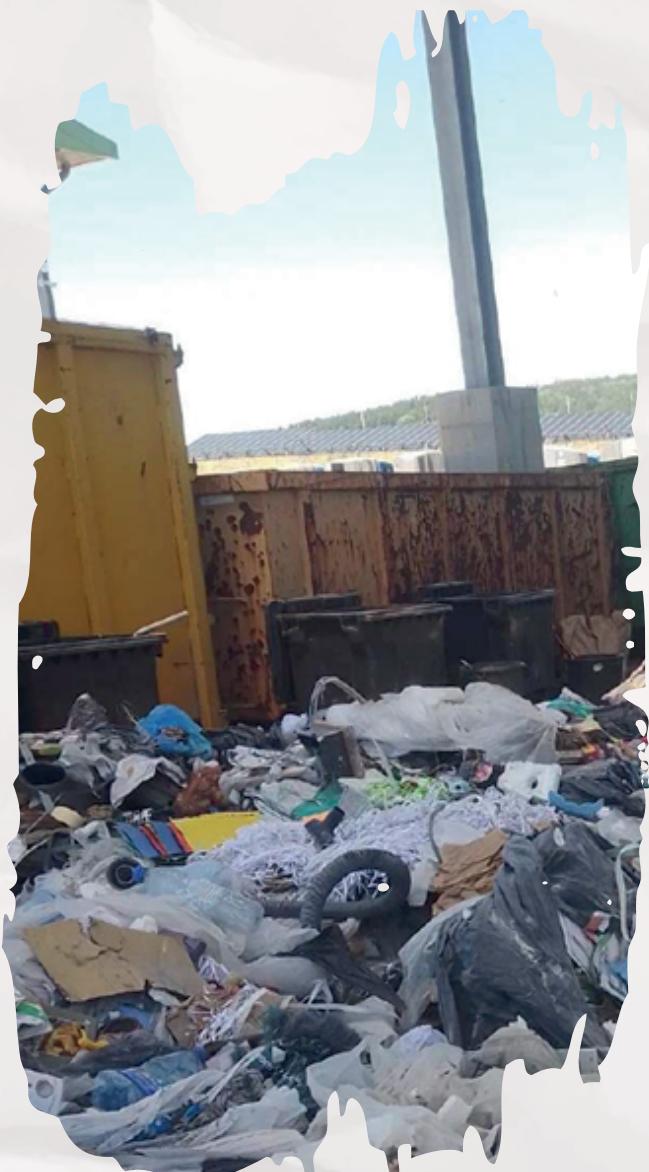
Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 19/12/2024

S2LO

ID : 007-240700302-20241216-C_202412_157_1-DE



VERDICITE a également évalué la part de déchets supplémentaire qui pourra être sortie de cette benne avec la mise en place de nouvelles filières telles que la REP Produits et Matériaux de Construction et du Bâtiment (PMCB).

2ème bonne nouvelle : 52,7%, soit plus de la moitié du contenu de la benne encombrants pourra demain être « sorti » et envoyé vers de nouvelles filières de recyclage et de valorisation !

COMMUNICATION

Restos du Cœur

Le responsable de l'association départementale des Restos du Cœur, Xavier Ryon, a reçu par l'intermédiaire du président Jean-François BORIE un chèque de **1 967,46€** de la part du SICTOBA.

Ce montant représente un versement de **1,50€/tonne d'emballages valorisés** en 2023.

Un geste solidaire qui encourage le tri citoyen !

Journal du tri



La 19ème édition du Journal du tri est parue en Septembre 2023. Cette édition s'est concentrée sur l'information sur la mise en place des QR-Codes pour accéder aux déchetteries et aires de dépôt de déchets verts, et sur les erreurs de tri dans les bacs jaunes.

18 000 exemplaires ont été imprimés et distribués sur le territoire.

OUI Pub

Le SICTOBA est un territoire pilote du dispositif Oui Pub.

Sur 1024 boîtes à lettres observées, 95 avaient un affichage d'accord pour la publicité. Cela représente 9,27% d'apposition avec un différence entre habitat collectif (11,90%) et individuel (8,76%).

Le SICTOBA encourage la généralisation du dispositif.



Remise du chèque de l'opération Janvier 2024 ©Dauphiné Libéré



COLLECTE SÉLECTIVE

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
 Reçu en préfecture le 19/12/2024
 Publié le 19/12/2024
 ID : 007-240700302-20241216-C_202412_157_1-DE



En 2023 les tonnages de collecte sélective ont diminué de 2,32% par rapport à 2022. C'est la tendance générale observée sur l'ensemble des flux. Dans le détail, entre 2022 et 2023 le tonnage de verre collecté a diminué de 4,17% et celui du flux multimatériaux de 0,32%.

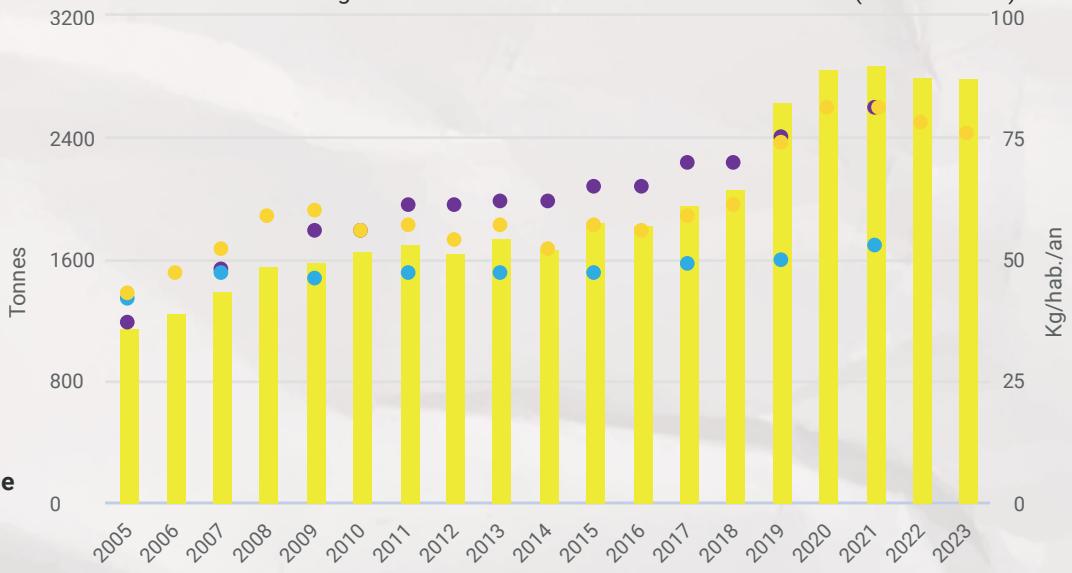
Le taux de refus s'est quant à lui nettement amélioré puisqu'il atteint 24,87% en 2023 contre 30,88% en 2022.

Évolution des tonnages de verre collecté de 2005 à 2023 (source SINOE)



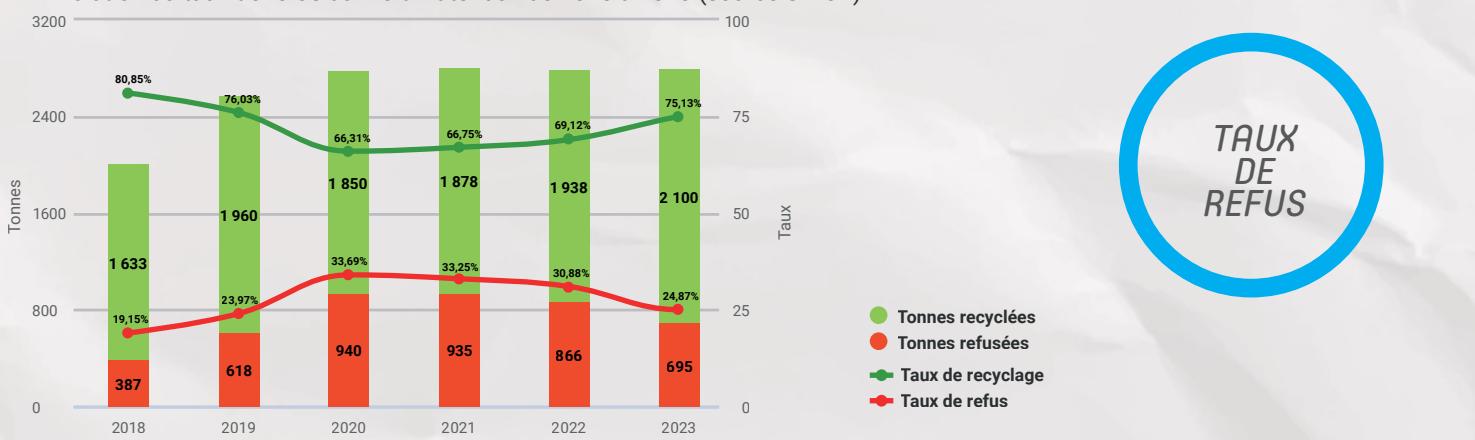
COLLECTE DU VERRE

Évolution des tonnages de multimatériaux collectés de 2005 à 2023 (source SINOE)



COLLECTE DES EMBALLAGES ET PAPIERS

Évolution du taux de refus du multimatériaux de 2018 à 2023 (source SINOE)



TAUX DE REFUS

BILAN DÉTRITIQUE 2023

Le bilan détritique a pour vocation de présenter l'ensemble des déchets traités sur le territoire du syndicat (y compris les déchets verts et les cartons collectés par les communautés de communes). Référence de population : INSEE 2023.

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 19/12/2024

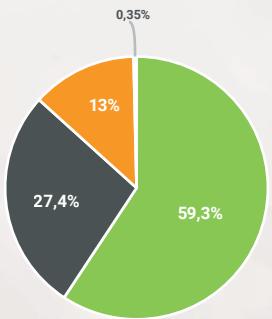
S²LO

ID : 007-240700302-20241216-C_202412_157_1-DE

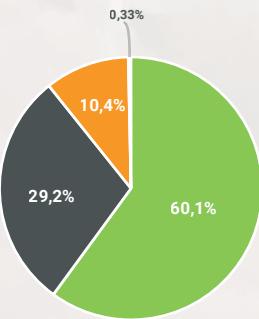
DMA

(Ordures ménagères assimilées + déchetteries)

Taux de recyclage 2022



Taux de recyclage 2023



Les chiffres 2023

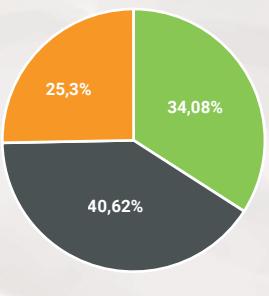
On note en 2023 une diminution des tonnages de 2,88%, ce qui représente 844 tonnes de moins :

- 557 tonnes pour les OMA
- 287 tonnes pour les déchetteries

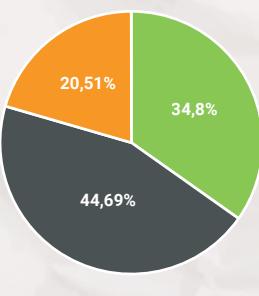
OMA

(Ordures ménagères résiduelles et recyclables)

Taux de recyclage 2022



Taux de recyclage 2023

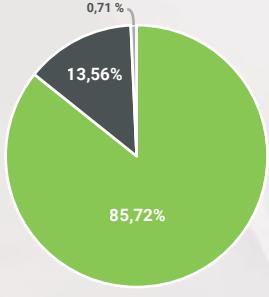


Les chiffres 2023

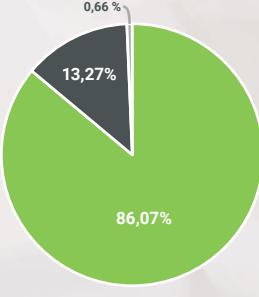
14 455 tonnes ont été traitées en 2023, soit une diminution de 3,71% par rapport à 2022. La part de l'enfouissement a augmenté car 415 tonnes de refus de tri issus de Métrapolis ont été enfouies au lieu d'être valorisés en CSR, suite à l'incendie de l'unité de préparation de CSR de Beauregard Barret.

Déchetteries et aires de dépôt des déchets verts

Taux de recyclage 2022



Taux de recyclage 2023



Les chiffres 2023

14 033 tonnes ont été traitées en 2023.

Cela représente une diminution de 2,01% par rapport à 2022. Celle-ci est due à la baisse du tonnage reçu en déchetteries.

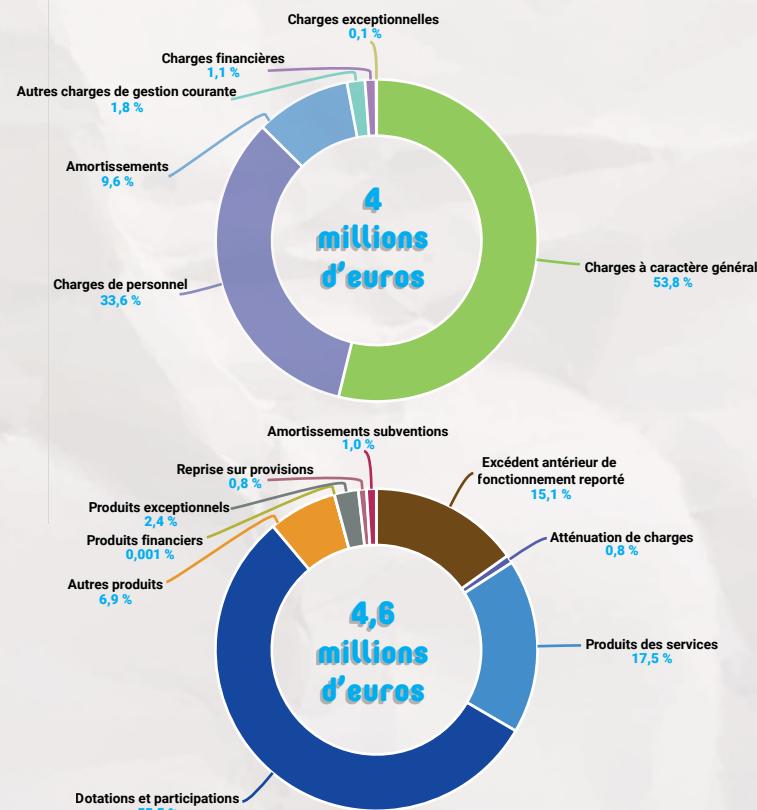
ÉLÉMÉNTS FINANCIERS

Budget général (compte administratif)

Fonctionnement

Chap.	DÉPENSES	Prévisions	Réalisations
011	Charges à caractère général	2 537 677	2 226 531
012	Charges de personnel	1 321 000	1 307 320
014	Atténuation de produits	0	0
022	Dépenses imprévues	231 300	0
023	Virement à la section d'investissement	0	0
042	Amortissements	364 800	364 727
65	Autres charges de gestion courante	87 130	76 971
66	Charges financières	39 600	39 356
67	Charges exceptionnelles	24 130	24 009
68	Dotations aux provisions	0	0
TOTAL		4 605 637	4 038 916

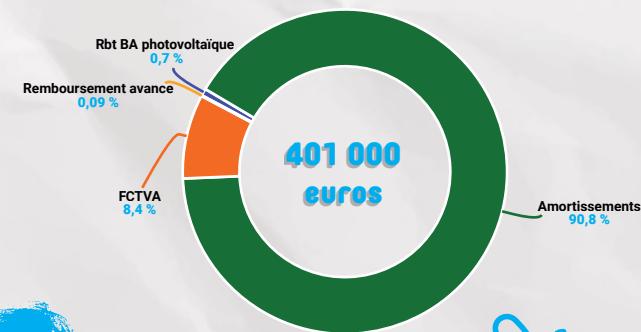
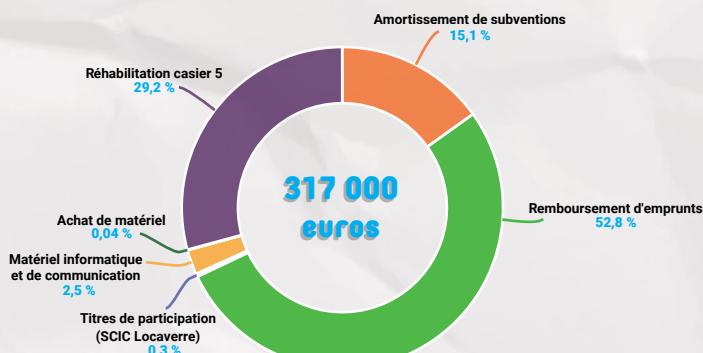
Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations
002	Excédent antérieur de fonctionnement reporté	695 978	695 978
013	Atténuation de charges	32 300	38 580
70	Produits des services	807 250	810 156
74	Dotations et participations	2 562 000	2 564 396
75	Autres produits	317 800	318 371
76	Produits financiers	0	34
77	Produits exceptionnels	107 309	109 521
78	Reprise sur provisions	35 000	35 000
042	Amortissements subventions	48 000	47 972
TOTAL		4 605 637	4 620 008



Investissement

Chap.	DÉPENSES	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
139	Amortissement de subventions	48 000	47 972	
16	Remboursement d'emprunts	167 700	167 696	
001	Déficit d'investissement reporté	0	0	
261	Titres de participation (SCIC Locaverre)	1 000	1 000	
op 11	Matériel informatique et de communication	12 000	7 876	
op 21	Petits travaux divers	118 138	0	
op 33	Achat de matériel	40 000	130	9 500
op 52	Plan de relance du compostage	40 000	0	
op 53	Aire déchets verts secteur de Ruoms	340 000	0	
op 47	Réhabilitation casier 5	93 060	92 767	
TOTAL		859 898	317 440	9 500

Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations
021	Virement de la section fonctionnement	0	0
001	Excédent d'investissement reporté	458 948	0
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0	0
27361	Rbt BA photovoltaïque	2 650	2 650
28	Amortissements	364 800	364 727
10222	FCTVA	33 500	33 598
238	Remboursement avance	0	360
TOTAL		859 898	401 336



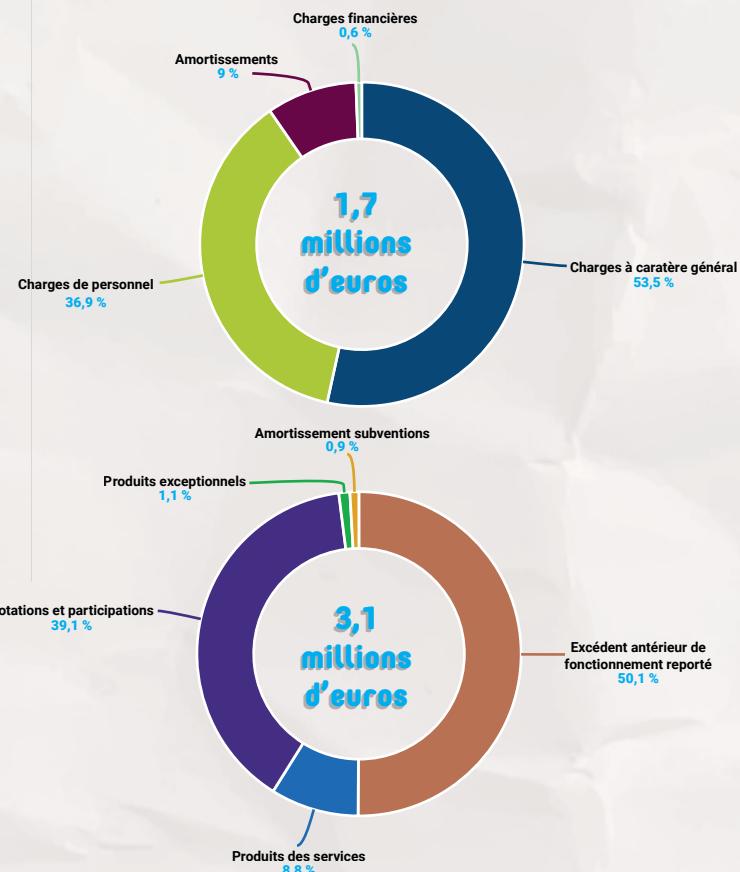
ÉLÉMENTS FINANCIERS

Budget déchetteries (compte administratif)

Fonctionnement

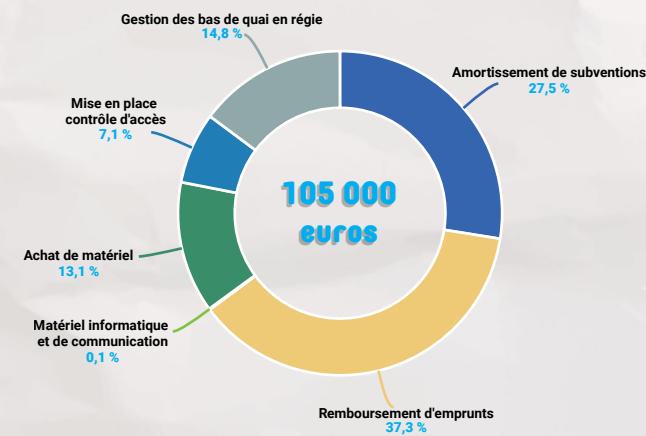
Chap.	DÉPENSES	Prévisions	Réalisations
011	Charges à caractère général	1 090 450	943 802
012	Charges de personnel	653 000	653 000
022	Dépenses imprévues	122 700	0
023	Virement à la section d'investissement	1 006 380	0
042	Amortissements	159 500	159 494
65	Autres charges de gestion courante	2 000	0
66	Charges financières	11 600	11 474
67	Charges exceptionnelles	0	0
TOTAL		3 045 630	1 767 770

Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations
002	Excédent antérieur de fonctionnement reporté	1 552 534	1 552 534
70	Produits des services	234 000	273 242
74	Dotations et participations	1 210 108	1 210 108
77	Produits exceptionnels	19 985	32 579
777	Amortissements subventions	29 003	29 002
TOTAL		3 045 630	3 097 464

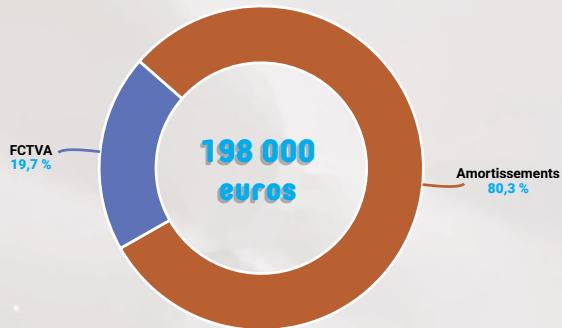


Investissement

Chap.	DÉPENSES	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
139	Amortissement subventions	29 003	29 002	
16	Remboursement d'emprunts	39 500	39 330	
020	Dépenses imprévues	18 403	0	
op 11	Matériel informatique et de communication	2 000	143	
op 21	Petits travaux divers	40 000	0	19 300
op 33	Achat de matériel	35 148	13 791	13 200
op 16	Mise en place contrôle d'accès	10 000	7 522	1 200
op 14	Gestion des bas de quai en régie	22 000	15 594	
op 15	Sécurisation des déchetteries	80 000	0	
op 22	Déchetterie secteur de Joyeuse	1 026 978	0	
TOTAL		1 303 032	105 383	33 700



Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations
021	Virement de la section de fonctionnement	1 006 380	0
001	Excédent d'investissement reporté	97 773	0
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0	0
16	Emprunts	0	0
28	Amortissements	159 500	159 494
10222	FCTVA	39 379	39 236
TOTAL		1 303 032	198 731

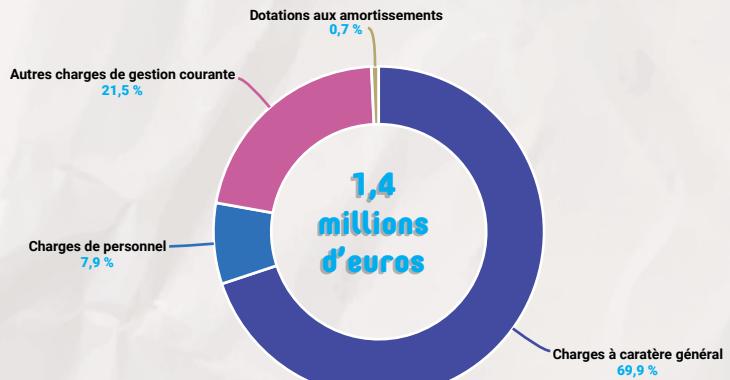


ÉLÉMENTS FINANCIERS

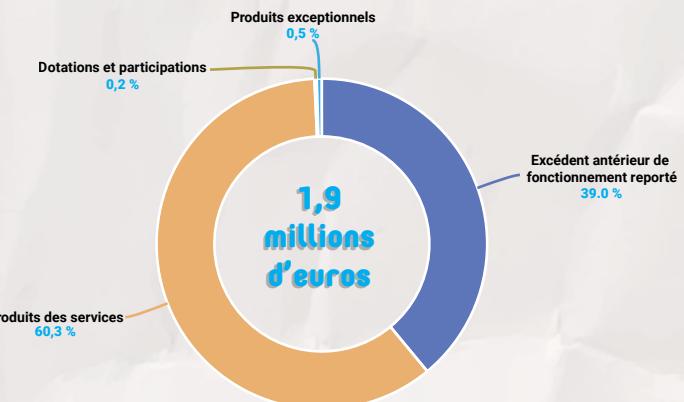
Budget collecte sélective (compte administratif)

Fonctionnement

Chap.	DÉPENSES	Prévisions	Réalisations
011	Charges à caractère général	1 337 580	1 014 226
012	Charges de personnel	114 000	114 000
022	Dépenses imprévues	30 716	0
023	Virement à la section d'investissement	0	0
042	Dotation aux amortissements	10 720	10 719
65	Autres charges de gestion courante	311 801	311 786
66	Charges financières	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0
	TOTAL	1 804 817	1 450 730

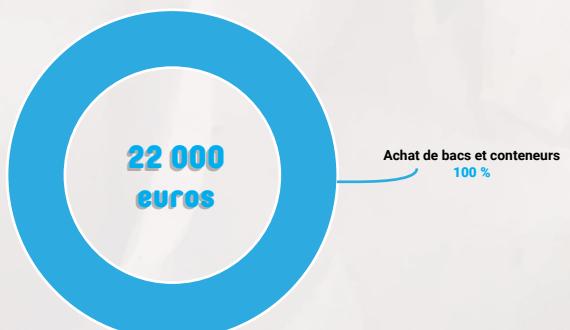


Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations
002	Excédent antérieur de fonctionnement reporté	747 117	747 117
70	Produits des services	1 054 384	1 154 586
74	Dotations et participations	3 316	3 370
77	Produits exceptionnels	0	10 436
	TOTAL	1 804 817	1 915 509

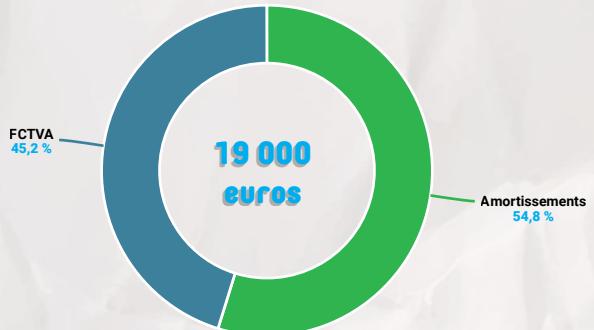


Investissement

Chap.	DÉPENSES	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
020	Dépenses imprévues	7 600	0	
op 11	Matériel informatique et de communication	1 500	0	
op 12	Achat de matériel	2 000	0	
op 20	Achat de bacs et conteneurs	136 915	21 733	40 800
	TOTAL	148 015	21 733	40 800



Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations
021	Virement de la section de fonctionnement	0	0
001	Excédent d'investissement reporté	128 495	0
28	Amortissements	10 720	10 719
10222	FCTVA	8 801	8 830
	TOTAL	148 015	19 548





📍 665 Route de Berrias
07460 Beaulieu

✉ accueil@sictoba.fr

📞 04 75 39 06 99

🌐 sictoba.fr

👤 /sictoba

Rapport d'activités // 2023

Directeur de la publication :
Jean-François BORIE

Directeur de la rédaction :
Jérôme GAUTHIER

Conception / Réalisation :
Jérémie LAZARD, Service communication

Crédits photos : SICTOBA / Liubov Ilchuk / Dauphiné Libéré

Impression : Imprimerie Fombon

Imprimé sur papier recyclé PEFC

A D E M E



CITE